



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



IDEMIA I&S 1^{er} Avril 2020

Intéressement

Versement différé

Des résultats IDEMIA 2019 excellents ...

Ces résultats permettent le versement de la prime d'abondement maximum prévue par l'accord : **7% de la masse salariale**.

L'application de l'accord d'intéressement aurait dû conduire à deux versements :

- 50% avant fin mars 2020
- 50% avant fin mai 2020

... Mais pas de versement fin mars

La Direction ayant retardé le lancement de la négociation de l'avenant à l'accord PEE fixant les conditions d'abondement, un accord signé dans les temps n'était plus possible.

La Direction vous doit des explications

Avec le COVID-19, les entreprises peuvent différer le versement des primes d'intéressement jusqu'en décembre.

Chaque jour, « Good Morning IDEMIA! » vous annonce vos réussites mais la Direction, qui prétend avoir besoin de sécuriser le cash de l'entreprise, **prévoit un versement de l'intéressement en octobre**. Comme si vous n'étiez pas sur le pont tous les jours ...

Aviez-vous besoin de cet argent ?

Faites appel à vos RH

Ils vous doivent des solutions pour passer ce cap difficile.
Qu'ils vous montrent que le 'Care' n'est pas qu'un slogan !